

<p>République Française ----- Département de Vaucluse ----- Arrondissement de Carpentras -----</p> <p>Domaine : Affaires Générales</p> <p>Objet : Motion : L'Association des Maires de France en faveur du maintien des communes – Opération « J'Aime ma commune »</p> <p>Le nombre de conseillers Municipaux en exercice est de : 29</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE</p> <p style="text-align: center;">----- Séance du 19-09-2015 - N° 1 -----</p> <p>L'an DEUX MILLE QUINZE et le 19 septembre à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de SEPTEMBRE sous la présidence de M. Guy MOUREAU, Maire.</p> <p>Présents : Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – Régis PHALY – Jeanne HIRYCZUK - William BOUQUET – Viviane TRUCHOT – Denis DUCHENE – Corinne LIENART-CRISTOFARO – Galina PELLEGRINI - Christian GUICHARD – Rose-Marie GEOFFRAI - Jacqueline NERTZ- Jean-Pierre GOMEZ- Serge BERNABE – José-Luis FERREIRA – Alain NOUVEAU – Aurélie NOUGIER – Audrey TRALONGO - Christine D'INGRANDO – Gian-Marco COSENTINO- Michel JOINT – Roger SORRENTINO</p> <p>Représentés : Gérard BALDELLI représenté par JL BARCELLI Alain MAGGI représenté par Jeanne HIRYCZUK Mireille TOUPENAS représentée par Viviane TRUCHOT Laurence BOISSIER représentée par Josette PULITI Anne-Marie JAUFFRET représentée par Jean-Pierre GOMEZ</p> <p>Absents : Béatrice DUROT</p> <p>Secrétaire de séance : Josette PULITI</p>
<p>Rapporteur : Le Maire</p>	<p>Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics des conséquences de la baisse massive des dotations de l'État</p> <p>Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, sont massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de 15,8 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017 pour le bloc communal, - soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017 pour l'ensemble des collectivités locales <p>Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, poursuivre une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics et la population sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% des dotations qui provoque déjà une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% en 2014.</p> <p>En termes de croissance, cette baisse des dotations est une erreur : en effet, les collectivités locales représentent 70% des dépenses d'investissement public civils dans notre pays. Cette baisse aura un impact direct sur les entreprises de travaux publics !</p>

Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources !

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert confiné de charges à l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune d'Entraigues sur la Sorgue rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et les intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

Les autres collectivités que sont les régions et départements subissent eux aussi une baisse de leur dotation.

Les communes auront la double peine en perdant aussi les aides des départements, régions et intercommunalités qui voient elles aussi leur situation se fragiliser !

En même temps, des augmentations de charges, avec notamment le coût important de la réforme des rythmes scolaires imposée par l'Etat aux communes, viennent encore plomber les budgets des communes.

La baisse des dotations se traduit, pour Entraigues, par une réduction de 600 000 Euros sur 3 ans des recettes de la commune. Du jamais vu !

Les budgets de toutes les communes sont en chute libre. Cette réduction de recettes pour Entraigues survient à un moment où la Ville doit maintenir son effort d'investissement à un niveau permettant de finaliser les projets structurants engagés, tout en poursuivant un effort de rigueur de gestion, règle que la Ville s'applique depuis de nombreuses années, ce qui permet de maintenir la qualité du service public.

Quelles conséquences ?

Au niveau national :

- En 2014, la baisse des dotations de 30% a déjà provoqué une baisse de l'investissement du bloc communal de 12,4% qui devrait se porter à 25% par la suite.
- Or, 10% d'investissement en moins, c'est 0,2 points de croissance en moins, entraînant une augmentation du chômage et une diminution des recettes de l'Etat.
- A terme, il existe un risque de creuser les inégalités entre les communes et de créer un cercle vicieux : les communes les plus pauvres offriront moins de services, devenant moins attractives pour la population qui cherchera à s'installer dans des communes plus riches.

Au niveau local :

- **Equipements publics :** certaines collectivités repoussent voire renoncent à certains travaux. **A Entraigues, les élus ont décidé de repousser d'une année les travaux de réhabilitation de la route de Bédarrides et des cuisines satellites en liaison froide et d'arrêter les tranches conditionnelles du marché aménagement urbain**

– voiries – espaces publics avenue Jean Moulin et avenue du Moulin des Toiles.

- **Culture et sport : En 2015, la commune d'Entraigues a été obligée de diminuer son enveloppe aux associations de 30% (sauf pour celles qui par convention bénéficient d'un forfait) alors qu'elles sont des acteurs importants de la cohésion sociale.**
- **Nous devons être attentifs aux remplacements non systématiques des départs en retraites.**

La diminution drastique des ressources locales pénalise nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et va fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, avec l'AMF, nous estimons que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités locales et leurs élus sont très souvent superficielles et injustes.

Pour toutes ces raisons le Conseil Municipal de la commune d'Entraigues sur la Sorgue soutient la demande de l'AMF, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier.

En complément, il est demandé :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures)
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir ouï l'exposé,

Et en avoir délibéré à L'UNANIMITE

APPROUVE la **motion** telle que décrite ci-dessus.

Fait et délibéré
Les jours, mois et an que dessus
Et ont signé tous les membres présents
Pour certifier conforme

Le Maire,

Guy MOREL

